



voyager avec un récépissé de renouvellement

Par **Watir**, le **21/04/2009** à **15:52**

Bonjour; je souhaite savoir si je peut voyager en algerie avec mon récépissé de renouvellement de carte de séjour "vie privée et familial" sachant que j'ai toujours mon ancienne carte (mon séjour est pour soin), j'ai déposer ma demande de renouvellement en 09/2008 et depuis j'ai pas eu de suite et ils me donnent un récépissé chaque 03 mois qui m'autorise a travailler. Merci

Par **jeetendra**, le **21/04/2009** à **15:59**

bonjour, oui vous pouvez si il s'agit d'un récépissé suite à une [fluo]demande de renouvellement de titre séjour voyager[/fluo], par contre ça ne marche pas s'il s'agit d'une première demande de titre de séjour, la Préfecture doit vous informer à ce sujet, cdt

Par **Watir**, le **21/04/2009** à **16:12**

Merci pour votre reponse; non il sagit pas d'un récépissé de premiere demande; mais j'ai sollicité la préfecture pour un renouvellement pour raisons médicales donc c'est la DDASS qui donne son avis, donc je peut me rendre en algerie ou bien je doit demander un visa préfectoral de retour.

Par **jeetendra**, le **21/04/2009** à **16:23**

pour moi, oui vous pouvez voyager, demandez l'avis de la Préfecture des Yvelines quand meme, bonne soirée à vous

Par **kiki3030**, le **28/06/2018** à **00:12**

pour moi récépissé de renouvellement mais j ai perdu ma carte, je veux aller en Algérie mais au retour je ne sais pas